

## **Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE LE 16 NOVEMBRE 2015 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

---

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le Maire William Steinberg, Madame La Conseillère Karen Zajdman, Messieurs les Conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Warren Budning et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

**ABSENT :** Monsieur Richard Sun, Directeur Général.

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** Monsieur Yves Mailhot en remplacement du Directeur Général et Pierre Tapp, Greffier, qui prend note des délibérations.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Maire déclare la séance ouverte à 20h06.

#### **1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Des questions ont été posées aux membres du conseil.

2015-250

#### **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- D'amender l'ordre du jour tel que proposé de façon à lire celui-ci comme suit :

Item 3.0 - Demande d'autorisation pour un ajout dans la cour arrière ainsi que des modifications aux façades d'une maison unifamiliale détachée au 2, Chemin Albion, lot n° 2 089 554, Zone RA-1 (Règlement de zonage numéro 727), (Règlement PIIA n° 775).

Item 4.0 - Demande d'autorisation de dérogation mineure au règlement de zonage 727, art. 6.5.1. afin de permettre une marge de gauche (cour frontale secondaire) à 4.57 m (15 pieds) de la ligne limitrophe de la propriété au lieu de 6.1 m (20 pieds) et à l'art. 6.4.1. afin de permettre une marge arrière à 3.1 m (10.17 pieds) au lieu de 7.46 m (24.47 pieds) pour une maison unifamiliale détachée située au 2, Albion, lot n° 2 089 554, Zone RA-1, (Règlement PIIA n° 775), (Règlement concernant les dérogations mineures n° 18 G-0005).

Adoptée

2015-250A

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le Conseiller Warren Budning, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax, et **RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE l'ordre du jour tel que modifié soit adopté.

Adoptée

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2015-251

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR UN AJOUT DANS LA COUR ARRIÈRE AINSI QUE DES MODIFICATIONS AUX FAÇADES D'UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU 2, CHEMIN ALBION, LOT N° 2 089 554, ZONE RA-1 (RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727), (RÈGLEMENT PIIA N° 775).**

---

CONSIDÉRANT QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant des modifications aux plans et élévations afin d'approuver un ajout ainsi que des modifications aux façades d'une maison unifamiliale détachée située au 2, Chemin Albion et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 10 novembre 2015 et la recommandation du CCU est *de refuser* considérant que les modifications sont partiellement conformes aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et ne respectent pas les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775.

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et RÉSOLU :

QUE le projet *soit refusé*.

*Le Maire William Steinberg appelle le vote.*

**Ont voté en faveur:**

Conseillère Karen Zajdman  
Conseiller Jack Edery  
Conseiller Harvey Shaffer  
Conseiller Warren Budning

**A voté contre :**

Conseiller Leon Elfassy  
Conseiller Michael Goldwax

**En faveur: 4**

**Contre : 2**

Adoptée sur division

**Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 2 Chemin Albion:**

*Aucune intervention*

2015-252

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 727, ART. 6.5.1. AFIN DE PERMETTRE UNE MARGE DE GAUCHE (COUR FRONTALE SECONDAIRE) À 4.57 M (15 PIEDS) DE LA LIGNE LIMITROPHE DE LA PROPRIÉTÉ AU LIEU DE 6.1 M (20 PIEDS) ET À L'ART. 6.4.1. AFIN DE PERMETTRE UNE MARGE ARRIÈRE À 3.1 M (10.17 PIEDS) AU LIEU DE 7.46 M (24.47 PIEDS) POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 2, ALBION, LOT N° 2 089 554, ZONE RA-1, (RÈGLEMENT PIIA N° 775), (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES N° 18 G-0005)**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport des demandes de dérogations mineures suivantes au règlement de zonage numéro 727, article 6.5.1 pour permettre une marge de gauche (cour frontale secondaire) à 4.57 m (15 pieds) de la ligne limitrophe de la propriété au lieu de 6.1 m (20 pieds) et à l'art. 6.4.1. afin de permettre une marge arrière à 3.1 m (10.17 pieds) au lieu de 7.46 m (24.47 pieds) pour une maison unifamiliale détachée;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme, à sa séance du 19 octobre 2015, a recommandé comme suit les demandes de dérogations mineures ci-dessous;

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- La dérogation mineure visant à permettre une marge de gauche (court frontale secondaire) à 4.57 m (15 pieds) de la ligne limitrophe de la propriété au lieu de 6.1 m (20 pieds) devrait être refusée (727 art. 6.5.1).
- La dérogation mineure visant à permettre la marge de gauche de la maison existante à 3.1m (10.17 pieds) au lieu de 7.46 m (24.47 pieds) devrait être refusée (727 art. 6.4.1).

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Warren Budning et RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal *refuse* les demandes de dérogations mineures décrites ci-dessus pour une maison unifamiliale détachée située au 2, Chemin Albion, sur le lot n° 2 089 554 Zone RA-1.

*Le Maire William Steinberg appelle le vote.*

**Ont voté en faveur:**

Conseillère Karen Zajdman  
Conseiller Jack Edery  
Conseiller Harvey Shaffer  
Conseiller Warren Budning

**En faveur: 4**

**A voté contre :**

Conseiller Leon Elfassy  
Conseiller Michael Goldwax

**Contre : 2**

Adoptée sur division

### 2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune question.

2015-253

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Warren Budning et résolu à l'unanimité de clore la séance à 21h13.

Adoptée

Hampstead, le 19 novembre 2015

(s) William Steinberg \_\_\_\_\_  
Dr. William Steinberg, Maire

(s) Pierre Tapp \_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Pierre Tapp, Greffier